

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A ROUBAIX, aux bureaux du journal. A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Ministère, Grande Place (entrée par les écuries Saint-Étienne).

A TOURCOING, rue d'Avray, 25. A ARMENTIÈRES, rue de Lille.

A PARIS, aux bureaux de l'Agence Havas, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 5 JUILLET 1881

COURSE DE PARIS (Services gouvernementaux) 4 JUIL. 5 JUIL.

Table with 3 columns: Type of bond (e.g., 3 0/0 amortissable), Price (4 JUIL.), and Price (5 JUIL.).

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, de Roubaix, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Hyppolite.

Ventes 150 b. Marché calme. Liverpool, 2 juillet.

Ventes 7,000 b. Marché inchangé. New-York, 2 juillet.

New-York, 11 1/16. Recettes 2,000 b. New-Orléans low middling 78 1/2.

Savannah 79 1/2.

BULLETIN DU JOUR

Un nouvel échec vient d'être infligé par le Sénat à M. J. Ferry. On n'a pas oublié que samedi une disposition à introduire dans l'article 1<sup>er</sup> de la loi sur l'obligation de l'instruction primaire, présentée par M. J. Simon, avait été prise en considération.

Au Palais-Bourbon, on a adopté le budget des travaux publics, après une longue et vive discussion, à laquelle ont pris part, à propos du rachat des chemins de fer, M. M. Bihant et Janvier de la Motte.

Le Sénat a adopté le budget des travaux publics, après une longue et vive discussion, à laquelle ont pris part, à propos du rachat des chemins de fer, M. M. Bihant et Janvier de la Motte.

Le Sénat a adopté le budget des travaux publics, après une longue et vive discussion, à laquelle ont pris part, à propos du rachat des chemins de fer, M. M. Bihant et Janvier de la Motte.

Le Sénat a adopté le budget des travaux publics, après une longue et vive discussion, à laquelle ont pris part, à propos du rachat des chemins de fer, M. M. Bihant et Janvier de la Motte.

Le Sénat a adopté le budget des travaux publics, après une longue et vive discussion, à laquelle ont pris part, à propos du rachat des chemins de fer, M. M. Bihant et Janvier de la Motte.

siste, dans les pays démocratiques, à accaparer, pour en tirer profit, les fonctions de l'Etat. La politique est pour eux une carrière, un moyen d'arriver à la fortune, rien de plus.

Les nouvelles d'Algérie sont toujours peu rassurantes. Bou-Amrane réorganise ses contingents. On pense que la saison avancée rend les opérations militaires difficiles et l'on se demande pourquoi le gouvernement ne tenterait pas d'obtenir que Bou-Amrane lui fut livré moyennant une forte prime.

Un capitaine d'artillerie, M. Napoléon de Mattei, a été tué de deux coups de feu, pendant qu'il était assis à un café, avec plusieurs officiers. Les dépêches signalent à Tripoli une grande agitation contre nous. Il devient nécessaire d'occuper Kairouan.

D'après les ministres turcs, les envois de nouvelles troupes en Tripolitaine auraient pour but unique de maintenir l'ordre dans le pays. On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

On ne croit pas, dans les cercles diplomatiques, que le gouvernement français accepte ces explications, et l'on ne doute pas qu'à la suite de nouvelles observations les bâtiments turcs qui sont à la Canée, à destination de Tripoli, ne reçoivent contre-ordre.

continuer. Si l'Algérie est perdue, on le verra aisément. Quelques gens commencent à croire qu'ils avaient été un peu trop vifs en chantant les louanges de nos grands hommes d'Etat. Les complications, ce n'est pas assez d'une question tunisienne, nous avons maintenant une question algérienne, une question marocaine et une question tripolitaine. D'un côté, on pense que l'Angleterre fait passer des rivières d'or par le Maroc et paie largement l'incendie de l'alfa. De l'autre on voit poindre le moment où du Tunis il faudra passer à Tripoli avec armes et bagages.

« Comment sortir de tout cela ? » demandent-on. Et les députés répondent : « Qui croyez-vous qui aura plus d'influence pour nous faire réélire ? Sera-ce Ferry ou Gambetta ? Gambetta est encore bien fort et bien malin ; cependant c'est Ferry qui tient la queue de la poêle. »

« Au feu ! au feu ! » bien disent les députés ; à quoi bon crier si fort ! Ne voyez-vous point que nous sommes occupés ? Nous avons des bureaux de tabac en souffrance. Un bureau de tabac bien placé, c'est un choix pour une élection.

« Chassez nous ces officiers incapables. — Vous avez raison, bonnes gens. Pour incapables, ils le sont. Mais ne serait-il point agréable à M. Ferry, qui est ministre de la guerre de son état de gambettiste de vocation ? Vous parlez à votre aise ; vous ne savez pas ce que c'est qu'un gambettiste en colère. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

« C'est de la vérité que nous détachons ce feuillet de l'histoire des 363, c'est-à-dire d'un organe absolument républicain. Voyez, électeurs si vous convient de voter encore pour ces hommes. »

en invente tous les jours de nouvelles à dépenser.

Pour 1881, les crédits accordés pour le service même de l'intérieur s'élevaient à 61 millions et quelques centaines de mille francs, y compris les frais de l'exploitation en régie du Journal officiel, régie par la loi du 22 décembre dernier.

Pour 1882, le ministre a demandé plus de 64 millions et demi ; la commission, dans un rigoureux esprit d'économie, n'accordait que 63 millions et demi.

C'était une réduction d'un million environ, et savez-vous à quoi devait être appliquée cette somme ? Pour la plus grande part à l'augmentation totale du traitement de certains fonctionnaires et employés.

Mais, au lieu de protester sérieusement contre un système toujours le même et de déclarer carrément que le Parlement ne veut pas accorder un sou d'augmentation tant que l'administration n'aura pas été mise sur un pied nouveau, quant à l'organisation du travail et à la répartition des appointements, la commission s'est bornée à remettre à une époque ultérieure pour accorder tout ce qu'on voudra.

Alors, dit-elle platoniquement, alors, dans une révision d'ensemble on essaiera dans tous les ministères — vous les voyez d'ici, les ministères essayant... — on essaiera d'apporter une certaine unité dans la rétribution de fonctions analogues ; et cette augmentation si désirable pour les agents véritablement soucieux de leur fonction pourra souvent être compensée, au profit des deniers publics, par une réduction correspondante dans le nombre des employés, dont la quantité diminue souvent le zèle, au lieu de faciliter et de hâter le travail.

« Le département de l'intérieur, ajoutait l'honorable M. Liouville, rapporteur, n'aura rien à perdre à cette révision générale ; et votre commission du budget émet le vœu que le ministre des finances, qui s'est montré favorable à l'idée de cette réforme d'ensemble, hâte le travail demandé, pour le soumettre le plus tôt possible à la sanction du Parlement. »

Et voilà. On conçoit que des vœux comme ceux-là, autant en emporte le vent. Des ministres de hasard, qui n'y seront plus demain, se moquent un peu des réformes d'ensemble. Le Parlement, il va s'en aller au premier jour ; exténué de s'être agité dans le vide pendant quatre ans, il se trouve trop vieux pour rien faire, ou du moins pour rien entreprendre ; la Chambre qui viendra dans quelques mois se trouvera, à son sens, trop jeune pendant deux ou trois ans, puis trop âgée pendant un an ou deux. Et toujours la même chose.

Des réformes d'ensemble ! Cela fait rêver !

Nos lecteurs ne s'attendent pas à ce que nous revenions sur le fastidieux tableau des chapitres de l'intérieur, auxquels on a ajouté 100 francs ou retranché 37 fr. 50. Au point où en sont les choses, nous ne saurions guère qu'esquisser en quelque sorte la « philosophie » de tous ces budgets de détail. C'est ce que nous nous sommes laissés aller à faire dans les lignes qui précèdent.

Ajoutons cependant, si cela peut intéresser, que, malgré la rigueur apparente de la sudite commission, les chapitres du personnel de l'administration centrale et des traitements et indemnités aux fonctionnaires admettent de 50,000 fr. d'une part, de 126,300 fr. d'autre part.

En 1882, il y a sur 1881 une augmentation de 320,000 fr. pour frais d'élections sénatoriales ; de 393,000 fr. pour traitements et indemnités des commissaires de police, — détail démontrant, que les populations, sans doute, vont sans cesse se civilisant et se disciplinant de mieux en mieux ; 127,554 fr. pour le personnel du service pénitentiaire ; 230,000 fr. encore en plus pour subventions aux départements pour le transformation des prisons ; enfin, 500,000 fr. nouveaux pour nous pousser à une allégresse sans mélange le jour où sera célébrée, chaque année, la fête nationale du 14 juillet.

En tout, au budget ordinaire, plus de 2 millions d'augmentation pour l'exercice prochain.

Voilà pour l'intérieur le type du ministère où les économies, sur le personnel, étaient, plus que partout ailleurs, à l'ordre de jour !

(Patrie)

SÉNAT (Service télégraphique particulier)

PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY

Séance du lundi 4 juillet 1881.

La séance est ouverte à 2 heures. Le procès-verbal de la séance précédente, lu par M. Casimir Fournier, l'un des secrétaires, est adopté.

M. ROGER MARVÈRE dépose le rapport de la commission d'initiative sur la proposition de M. Tolain, relative à la révision de la Constitution.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet tendant à rendre l'enseignement primaire obligatoire.

M. LE PRÉSIDENT. — A la fin de la dernière séance, le Sénat a décidé que l'amendement de M. le général Robert ne serait pas renvoyé à la commission. Il y a maintenant à statuer sur l'amendement lui-même.

Il est procédé sur l'amendement à un scrutin public. Nombre des votants 252. Majorité absolue 127.

Le Sénat n'a pas adopté. Pour 122. Contre 130.

Le Sénat a adopté. M. le baron de Lareinty. — La commission a examiné l'amendement de M. Jules Simon et le Sénat lui a renvoyé ; elle est d'avis de le renvoyer. (Très-bien à gauche : — Bruit à droite.)

M. LE BARON DE LAREINTY. — Quels sont les motifs de la commission ?

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le ministre de l'instruction publique prendra la parole dans la discussion ; quant à la commission, elle ne peut être chargée de faire un rapport, mais puisqu'on demande les motifs qui ont dicté sa décision, je vais les indiquer.

pour guide l'auteur de l'amendement et alors il trouvera dans les livres de M. Jules Simon des doctrines absolues en contradiction avec celles qui sont enseignées par le catholicisme de persévérance ; que l'existence du Dieu, de la nature, par le témoignage universel et enfin par l'absurdité du déisme. (Rires et applaudissements à gauche.)

Le ministre examine alors ce qui s'est passé en Angleterre où l'on a tenté, dans un esprit de conciliation, de maintenir ce qui existait et d'appeler un fantôme d'enseignement religieux. Il cite l'opinion de divers hommes d'Etat qui blâment la pratique, qui donne ouverture à des abus qui feront naître des dangers. Ainsi M. Disraeli disait que l'enseignement religieux n'était pas une affaire d'Etat, c'était créer une caste sacerdotale particulière, et puis, à l'avenir, ce qui passait M. Disraeli appliqué dit, le ministre, aux instituteurs français aux quels on voudrait donner la mission de pérorer sur le domaine d'une religion positive. (Très bien à gauche.)

M. DE LAREINTY. — Mais vous avez inscrit cette pratique dans vos programmes.

M. LE MINISTRE. — D'ailleurs, il faut bien le dire, ce que je propose a été proposé par M. Jules Simon dans un but politique.

On a pensé que l'adoption de cette proposition prouverait que la République ne poursuit pas la religion et qu'elle réunirait ainsi tous les partis dans une sorte d'immense baiser Lamourette.

M. DE LAREINTY. — Nous ne sommes pas des traîtres.

M. LE MINISTRE. — Mais est-on sûr que cela n'entraîne pas, dans le cas contraire, de faillir ce qu'on nous demande : à une autre époque, la Convention, qui avait persécuté la religion catholique, a dû pourvue le besoin de proclamer l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. La République de 1881 n'a pas le même besoin. Il ne s'agit pas d'ailleurs, ici, de voter pour ou contre Dieu. (Applaudissements à gauche.)

Ce n'est pas le rôle d'une Assemblée de discuter des doctrines théologiques.

Il faut séparer le domaine de la conscience du domaine du gouvernement. Ce qui importe au pouvoir, c'est de maintenir la République, c'est de prendre des décisions nettes et positives, qu'il a proclamé la neutralité de l'école, il ne faut pas qu'il se laisse arracher cette grande conquête par des moyens plus ou moins habiles, plus ou moins détournés. (Applaudissements prolongés à gauche.)

Le ministre retourne à son banc reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.

M. JULES SIMON. — La question qui est posée ne me semblait pas devoir susciter de discussion passionnée.

Plus haut ! M. Jules Simon. — La question qui est posée, pour tout le monde, d'une fatigue que chacun doit comprendre. (Rires ironiques sur plusieurs bancs à gauche.) Est-ce une injure, n'est-ce pas adressée ? Si c'est une injure, j'ai prouvé que je n'entends en accepter de personne. (Très bien à droite et à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. — Le président ne laisserait pas adresser d'injure à un membre du Sénat. (Très bien.)

M. JULES SIMON. — Cela est arrivé cependant, mais il est vrai que ce n'est pas vous qui présidez. (Rires.)

Je disais que j'étais assez contrarié de l'annulation que la discussion a prise à la fin de la dernière séance. J'ai dit que je me trouvais fatigué par presque tous les discours que le ministre, c'était un vrai plaisir pour moi, mais aujourd'hui il y a quelque chose qui m'inquiète dans nos discours et qui mériterait un peu l'enseignement de l'université, il a, en effet, exposé cette théorie, que si en dehors de l'enseignement des devoirs envers Dieu, on opposera un précepte laïque au précepte chrétien.

Il n'existe pas seulement un enseignement primaire, il y a un enseignement supérieur et un enseignement secondaire. Pour le premier il faut qu'il existe une liberté absolue. Mais pour l'autre, il y a une classe de philosophes. A un moment on l'avait, non pas supprimée, mais amoindrie, mutilée ; quant à la liberté, elle n'est plus qu'un précepte de philosophie.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, il y a un enseignement supérieur et un enseignement secondaire. Pour le premier il faut qu'il existe une liberté absolue. Mais pour l'autre, il y a une classe de philosophes. A un moment on l'avait, non pas supprimée, mais amoindrie, mutilée ; quant à la liberté, elle n'est plus qu'un précepte de philosophie.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, il y a un enseignement supérieur et un enseignement secondaire. Pour le premier il faut qu'il existe une liberté absolue. Mais pour l'autre, il y a une classe de philosophes. A un moment on l'avait, non pas supprimée, mais amoindrie, mutilée ; quant à la liberté, elle n'est plus qu'un précepte de philosophie.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, il y a un enseignement supérieur et un enseignement secondaire. Pour le premier il faut qu'il existe une liberté absolue. Mais pour l